



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Élection partielle à la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, le 8 novembre 2026, pour le poste de conseiller au siège no 1

Saint-Aimé-des-Lacs, le 23 septembre 2026. – La Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs doit pourvoir le poste de conseiller au siège no 2. Si plus d'une personne pose sa candidature à ce poste, une élection partielle aura lieu le 8 novembre 2026 et une journée de vote par anticipation se tiendra le 1er novembre 2026.

Les personnes qui souhaitent poser leur candidature peuvent le faire jusqu'au 9 octobre 2026 pour déposer une candidature auprès de la présidente d'élection, Lise Lapointe. Les jours et les heures pour déposer une déclaration de candidature sont indiqués sur l'avis d'élection. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Web de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs à l'adresse <https://www.saintaimedeslacs.ca/> sous l'onglet *Élection partielle 2026*. Vous pouvez aussi communiquer avec le bureau de la présidente d'élection par courriel, au dg@saintaimedeslacs.ca, ou par téléphone, au 418 439-2229.

Pour en savoir plus

Plusieurs informations sur l'élection partielle sont accessibles sur le site Web de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, à l'adresse <https://www.saintaimedeslacs.ca/> sous l'onglet *Élection partielle 2026*. La présidente d'élection est la personne pour répondre à toute question sur cette élection.

– 30 –

Source : Lise Lapointe
Présidente d'élection
Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs
118, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs
418 439-2229
[dg@saintaimedeslacs.ca](https://www.saintaimedeslacs.ca/)